

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

-----

Commune  
de  
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt-quatre novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** : 17 novembre 2016

**NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 4**

**PRESENTS** : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme ORDRONNEAU Séverine, M. PLUMELET Jean-Luc, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

**EXCUSES** : Mmes GUILLAUME Marie-Hélène (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*), PELÉ LEGOUX Laurence (*pouvoir à M. TANI Florent*), MM PLANTARD Thierry (*pouvoir à Mme SCHLADT Rita*) et PONTAC Serge (*pouvoir à M. MORMANN Cédric*),

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mme GUINEL Marie-Jeanne, M. FLIPPOT Jacky

<b>OBJET :</b>	<b>Subvention aux établissements scolaires pour les activités éducatives hors école (sorties scolaires) – année 2017.</b>
----------------	---

N° 2016 / 11 / 15

*Afin de faciliter l'organisation des activités éducatives qui se déroulent hors de l'enceinte scolaire, il est proposé de voter une subvention par élève domicilié à BLAIN, et scolarisé dans une école maternelle ou élémentaire blinoise.*

*Cette dotation est accordée pour les sorties scolaires à l'exception des trajets effectués dans le cadre des activités liées à la Maison de la Culture, à Musique et Danse en Loire-Atlantique et à la Médiathèque du Puits au Chat.*

*Ces sommes sont gérées par les responsables des établissements scolaires et un bilan de l'utilisation de cette dotation est adressé à la collectivité territoriale en fin d'année scolaire.*

*Ce montant ayant été augmenté en 2015, il est proposé de le maintenir en 2017.*

*Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission municipale Éducation – Enfance – Jeunesse - Formation en date du 10 Novembre 2016.*

*Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation.*

.../...

*Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,*

*DECIDE de fixer le montant de la participation aux classes de découverte à 12,75 € par enfant blinois à chaque établissement scolaire blinois maternel ou élémentaire, au titre pour l'année 2017.*

*La subvention sera versée pour l'année civile 2017 sur la base du nombre d'enfants blinois scolarisés dans l'établissement au 1<sup>er</sup> Novembre 2016.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 28 novembre 2016  
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture  
044-214400152-20161124-CM-2016-11-15-  
DE  
Date de télétransmission : 28/11/2016  
Date de réception préfecture : 29/11/2016

Séance du 24 novembre 2016  
Délibération n° 2016 / 11 / 15